

Lettre aux amis de la police (et de la gendarmerie !)

20¹⁴ / 3
(VIII^e année)



Tardi © Casterman

Chers amis

Beaucoup de livres sortent en ce mois de salon du livre, ajoutez-y des expositions virtuelles, un développement spectaculaire de la « police scientifique » qui entre dans les programmes de l'EN afin de donner quelque attrait à la physique, la chimie, la biologie... (sic) au point que le CNDP lui consacre le dernier n° de TDC... .

Bref tout ceci explique une *Lettre* particulièrement dense et riche à laquelle j'espère que vous trouverez l'intérêt que beaucoup d'entre vous ont la gentillesse de me dire y trouver. D'autres livres suivront les prochains mois au fur et à mesure de mes découvertes et lectures et de vos « indications » toujours bienvenues !.

Bien amicalement

jmb

PS : Cette *Lettre*, déjà relayée au Canada, l'est désormais en Italie

<http://www.cepoc.it/lettre-aux-amis-de-la-police-et-de-la-gendarmerie>

Pete Seeger (1919-2014)

Tiré d'un site très spécialisé (audiofanzine) cet hommage :



« Si j'avais une cloche, je sonnerais le matin, je sonnerais le soir, à travers tout le pays.....Et je saluerais ainsi le départ de Pete Seeger, auteur de cette chanson et pionnier de la folk music aux côtés de Woody Guthrie, un patriarche qui nous a quittés en ce début de semaine, après presque un siècle au service d'une musique engagée dont se sont nourris Dylan ou Springsteen, parmi tant d'autres...Un banjo qui nous manquera, en tout cas, pour remettre la quenelle à la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter, dans son assiette lyonnaise, ou lutter contre la crédulité de ces parents si prompts à douter d'instituteurs sur la foi d'un site Internet sorti de nulle part. (©Los Teignos From Ze AudioTeam)

Sur le site Criminocorpus, vous pourrez retrouver en partie l'expo « Fichés ? » organisée par les AN en 2011

FICHÉS ? PHOTOGRAPHIE ET IDENTIFICATION DU SECOND EMPIRE AUX ANNÉES 60

Date de publication : 12 novembre 2013

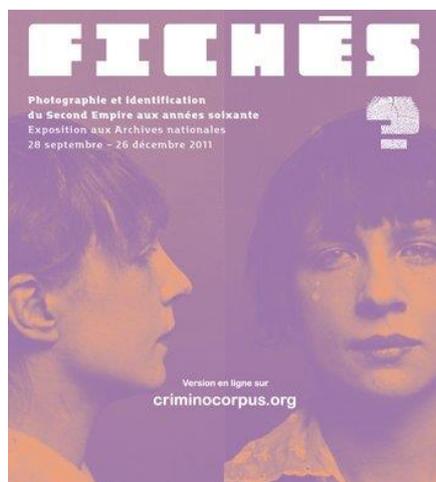


ARCHIVES NATIONALES

POUR CITER CETTE PAGE= Archives nationales. Fichés ? Photographie et identification du Second Empire aux années 60, *Criminocorpus* [En ligne] publiée le 12 novembre 2013, consultée le 19 fév. 2014.
URL : <https://criminocorpus.org/expositions/16812/>

- **Identifier avant la photographie**
- **Premiers usages de la photographie**
- **L'impact de la Commune de Paris**
- **Naissance de l'identité judiciaire**
- **Succès et limites du système Bertillon**
- **Une généralisation de l'encartement dans l'entre deux guerres**
- **Les conséquences de la Grande guerre et de la révolution d'Octobre**
- **Les fichiers locaux de la police judiciaire et de la police administrative**

- **Vers le fichier central**
- **Le fichier central de la sûreté nationale**
- **Vers la carte d'identité nationale obligatoire**
- **La guerre de 1939-45, Vichy, la Libération**
- **Les années 1950-1960**
- **Annexes. Repères chronologiques**
- **Crédits et remerciements**



Cette exposition virtuelle reprend en partie l'exposition *Fichés ? Photographie et identification du Second Empire aux années 60*, organisée aux Archives nationales, hôtel de Soubise, du 27 septembre au 26 décembre 2011.

Certains documents originaux, du fait de leur caractère sensible, ne figurent pas dans ce parcours d'exposition. De même, pour un certain nombre de documents postérieurs à 1918, les patronymes ont été cachés au nom du droit à l'oubli ou d'une volonté de simple discrétion.

Cette exposition présente les exemples les plus significatifs des procédés d'identification à l'aide de la photographie, du milieu du xix^e siècle jusqu'à la guerre d'Algérie.

Dans la masse considérable des documents produits à l'époque contemporaine, les services d'archives publics sont dépositaires d'une typologie documentaire très particulière, communément dénommée *fichier*. Quoique généralement détruits par les administrations qui les ont produites, les fichiers nous sont parvenus en quantité suffisante pour pouvoir montrer comment, à partir du milieu du xix^e siècle, le portrait photographique devient un des éléments majeurs des processus d'identification des individus.

Restreinte au seul territoire de la France et à son domaine colonial, cette exposition présente une sélection significative de registres, listes, dossiers, feuilles et fiches signalétiques, opérée dans des ensembles de plusieurs millions de documents. Elle ne dépasse pas la limite chronologique des années soixante du

xx^e siècle, au-delà desquelles la législation protégeant les données personnelles rend difficile la présentation de tels documents.

Il s'agit, à partir de ces échantillons représentatifs, d'évoquer les étapes essentielles et les ruptures qui scandent une longue évolution au terme de laquelle le portrait d'identité est devenu un élément parfaitement anodin de l'individualité de chacun et a pris sa place dans différents procédés d'enregistrement systématique des individus. Épaulée par des techniques très performantes de classement des informations nominatives, l'entreprise menée dans un premier temps dans un cadre policier, auprès de catégories limitées, a fini par concerner l'ensemble de la population.

Commissariat de l'exposition : **Jean-Marc Berlière** et Pierre Fournié.

La mise en ligne de cette exposition virtuelle a été réalisée dans le cadre du programme **SCIENCEPEINE** soutenu par l'Agence nationale de la recherche (Projet n° ANR-09-SSOC-029).

Assemblage et mise en ligne : **Jean-Lucien Sanchez**

1/ ARCHIVeS :

Humeur : Plus on avance et plus on recule ou Ubu au pouvoir

Il semblait à des esprits simples et naïfs que la loi de juillet 2008 avait, dans un louable souci d'ouverture, raccourci les délais de communicabilité des archives : 50 ans au lieu de 60 pour les archives concernant la sûreté de l'État (?), 75 ans au lieu de 100 ans pour les archives judiciaires. Or la tendance actuelle est très clairement de considérer les archives concernant ou émanant de la police comme des archives judiciaires dont le délai de communicabilité passe ainsi de 60 à ... 75 ans avec cette conséquence ubuesque que des chercheurs qui ont pu consulter certains dossiers dont le délai de consultation a été quelques mois durant de 50 ans (loi de 2008) se voient aujourd'hui refuser leur consultation sans dérogation au prétexte de ce « nouveau » délai de 75 ans. À preuve cette réponse faite par un responsable du SIAF à un chercheur désireux de revoir pour une publication certains cartons consultés il y a plusieurs années mais devenus inconsultables sans dérogation :

« Tout d'abord, concernant les inventaires que vous avez consultés qui font référence à l'application d'un délai de communicabilité de 60 ans ceux-ci sont obsolètes : les délais ont été mis à jour dans notre système informatique mais la mise à jour dans la salle des inventaires virtuelle se fera a posteriori dans les IR intégrés à la salle des inventaires (En réalité nous avons déjà commencé ce travail mais cela va prendre beaucoup de temps : plusieurs milliers d'inventaires sont à corriger). Concernant les inventaires papier, je ne pense pas que la mise à jour ait été faite.

D'autre part concernant le délai de 60 ans et avec l'application de la loi de 2008, ce délai a été abaissé à 50 ans ou augmenté à 75 ans selon la nature et le contenu des documents. Ainsi pour appliquer ces délais qui peuvent concerner des documents réunis dans une seule cote/boîte, le délai de 75 ans a été systématiquement appliqué au sein de notre système informatique afin de nous assurer de ne pas communiquer des documents qui ne pourraient l'être librement.

De ce fait, concernant les dossiers de la DST, le délai de 50 ans peut s'appliquer pour certains dossiers dans la mesure où ils touchent au domaine de la sûreté de l'État et du territoire mais un délai de 75 ans peut s'appliquer à d'autres dossiers si ces derniers ont été saisis par la justice dans le cadre d'une enquête. Nous [nous] voyons donc contraints de communiquer par extrait les documents soumis à un délai de 50 ans et communicables, en revanche nous demandons aux lecteurs qui souhaiteraient consulter des dossiers soumis à un délai de 75 ans d'effectuer une demande de dérogation.

En résumé nous appliquons les délais imposés par la loi et la contrainte matérielle nous oblige à appliquer un délai de précaution de 75 ans dans notre système informatique. Il ne s'agit en aucun cas d'une anomalie... »

Logique non ?

Question naïve : et le délai de 75 ans il court depuis la saisine de la Justice ? On pourrait donc espérer revoir les archives utilisées pour le procès Papon et concernant 1943 en 2073 !?!

« Amis » archivistes qui lisez cette Lettre, comment sortir de cette incohérence ?

Pouvez-vous faire « remonter » au ministère et au conseiller « archives » de la ministre la lassitude et l'accablement des chercheurs devant une telle politique ?

Consultation des fichiers de la DCRI : de quelques décisions du TA

<http://www.alain-bensoussan.com/fichier-de-la-dcri/2014/02/07/>

Quand les hommes politiques s'intéressent finalement aux archives : Les « archives papier » de l'ancien secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, ont disparu

LE MONDE | 15.02.2014 à 10h25 • Mis à jour le 16.02.2014 à 15h01

http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/02/15/les-archives-papier-de-l-ancien-secretaire-general-de-l-elysee-claude-gueant-ont-disparu_4367231_3224.html

Remarquez qu'ils n'ont pas tort ces hommes politiques si on en juge par ce qui se passe en Ukraine :

Ukraine : les archives de Ianoukovitch s'étalent sur les réseaux sociaux (Archimag)

Les journalistes ont investi la propriété de l'ancien président Viktor Ianoukovitch. Triés et photographiés, les documents qu'ils y trouvent sont ensuite publiés sur les réseaux sociaux : ces archives constituent les preuves des malversations du régime destitué.



Journalistes ukrainiens triant les documents retrouvés dans la propriété de Victor Ianoukovitch. (Katya Gorchinskaya)

Les lendemains de révolution ne sont jamais très joyeux pour les dirigeants d'hier ni pour leur intimité. Comme en Tunisie ou en Libye, où on a pu voir les résidences des anciens chefs d'État ouvertes au public, **les journalistes et [citoyens] ukrainiens ont investi samedi le domaine privé de l'ancien président Ianoukovitch**, en fuite.

Si leurs visites ont donné lieu à de nombreuses photos dénonçant l'opulence outrancière de la décoration, elles [ont] surtout permis de recueillir de nombreuses preuves des fraudes et des malversations de l'ancien régime. **Ces archives fleurissent aujourd'hui sur les réseaux sociaux.**

À l'image du [compte Twitter de Katya Gorchinskaya](#), journaliste au *Kyiv Post* et accréditée pour trier les documents laissés par le dirigeant en fuite : **la jeune femme poste actuellement de nombreux documents attestant des dépenses extravagantes de Viktor Ianoukovitch** : comme les 30 millions d'euros facturés pour des chandeliers en or, les 1 695 744 euros dépensés pour la décoration boisée du salon de thé de sa résidence de Mezhyhirya, les 1 000 dollars de frais vétérinaires destinés à soigner des poissons ou encore les 72 760 euros dédiés à l'achat d'un sanglier décoratif...

Aux côtés de Katya Gorchinskaya, **plusieurs journalistes étudient actuellement les archives récupérées dans les 140 hectares de la luxueuse**

propriété de l'ancien président Ianoukovitch. De nombreux documents ont notamment été récupérés dans les plans d'eau de la propriété, que l'ancien président aurait essayé de détruire avant de prendre la fuite. D'après le [Kyiv Post](#), ces archives, qui ont depuis été mises à sécher afin de pouvoir être exploitées, constitueraient les **preuves d'extorsions de fonds massives.**

Incendie aux Archives nationales britanniques à Kew (*BBC News London*)

→ [Lire l'article original](#)

Document choc sur la bombe A en Algérie (*Le Parisien*)

→ [Lire l'article original](#)

Les archives des prisonniers de guerre 1914-1918 en ligne cet été (*Généalogie*)

→ [Lire l'article original](#)

Google, Microsoft et Dropbox : le match du stockage cloud (*Journal du Net*)

→ [Lire l'article original](#)

Communiqué de l'AAF :

<http://www.archivistes.org/Le-master-archives-est-mort-vive>

Ce que Pétain a écrit sur la Grande Guerre – 01/02/2014 –
[LaDépêche.fr](#)

→ [Lire l'article original](#)

Les documents du procès de Nuremberg bientôt disponibles en numérique | IDBOOX

→ [Lire l'article original](#)

Jeux vidéo : le MoMA transforme les joueurs en archivistes / Archimag

→ [Lire l'article original](#)

2/ Livres, articles, revues, films...

A/ Un article de revue

Pierre Piazza :

« Logiques et ressorts de l'iconographie anti-biométrique en France »

in

CULTURES & CONFLITS

91/92 (automne/hiver 2013)

Iconographies rebelles

La problématique de l'identification des personnes renvoie à des enjeux de lutte de pouvoir entre des autorités soucieuses d'assigner des identités pour des raisons et selon des logiques qui leur sont propres et des individus ne percevant pas nécessairement ce processus comme une évidence ainsi qu'en attestent à travers l'histoire de nombreux phénomènes de refus, de contestation ou de contournement des normes, procédures, outils et dispositifs diffusés par la puissance publique. Ces dernières années, on assiste en France, comme dans beaucoup de pays à travers le monde, à un tournant décisif dans les politiques publiques conduites en matière d'identification des personnes avec un emploi de plus en plus systématique des identifiants biométriques. Une telle tendance a fait naître dans l'Hexagone un mouvement d'opposition animé par une multitude d'associations, de syndicats, d'acteurs de l'Internet militant parfois regroupés en coordinations ou collectifs 4. On se penche ici sur la manière dont ce mouvement, dans son action protestataire contre cette technologie, recourt à l'iconographie 5 en soulignant l'originalité de ses pratiques en la matière au regard des usages auquel ce type de matériau a pu donner lieu par le passé. On s'intéresse ensuite plus particulièrement à la façon dont les dispositifs iconographiques sont mobilisés par les « anti-biométrie » pour sensibiliser à leur cause 6 à travers l'analyse des quatre principaux registres qu'ils investissent afin d'éveiller des émotions dans un objectif de mobilisation : l'humour, l'histoire, l'enfance et le corps.

Pierre Piazza, « Logiques et ressorts de l'iconographie anti-biométrique en France », *Cultures & Conflits*

automne/hiver 2013, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 29 janvier 2014. URL : <http://conflits.revues.org/18805>

Éditeur : Centre d'études sur les conflits

B/ Les interventions d'une série de journées d'études organisées il y a plusieurs années par le Service historique des armées de Vincennes sur l'année 1940 et sur les sources sont (enfin) publiées :

Bernard FONCK et Amable SABLON du CORAIL (dir.), 1940 L'Empreinte de la défaite. Témoignages et archives, Préface de M. Vaïsse. Rennes, PUR, 2014, 18 Euros.



Sous la direction de
Bertrand FONCK et Amable SABLON DU CORAIL
1940, l'empreinte de la défaite

L'EXPERIENCE de la guerre est, de manière générale, propice à l'expression de témoignages individuels. Il n'est donc pas étonnant de constater le très grand nombre de combattants de la Drôle de guerre et de la campagne de 1940, ou de civils pris dans la tourmente de la défaite, qui prenent la plume pour livrer leur vision de la guerre, encouragés par la conviction de vivre des événements extraordinaires qui les plongent dans le cours tumultueux de l'histoire. D'autant qu'il s'agit pour les contemporains, plus ou moins consciemment, de combler les vides causés par le conflit dans les sources archivistiques.

L'effondrement de la France, en effet, eut tôt fait de mettre en péril la mémoire de la nation et la conservation de la documentation officielle, bientôt placée sous la main de l'occupant. Le sort des services d'archives français au cours de l'année 1940 et pendant la guerre n'a pas encore fait l'objet d'études d'ensemble, malgré les travaux récents sur les spoliations nazies. Les mesures de protection mises en place avant guerre, les conséquences des combats sur l'intégrité des fonds, les réorganisations dans l'Etat français ainsi que les mécanismes des saisies allemandes sont ici présentés dans des contributions qui s'ouvrent au patrimoine dans un défilé le plus large.

Parmi toutes les sources relatives à l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, le témoignage n'est massivement imposé aux historiens aussi bien qu'au grand public. Et ici analysée la manière dont les témoignages ont été collectés et utilisés, de façon parfois exclusive. Les rapports entre archives, témoignages et histoire sont complexes : si les archives, au-delà de leur valeur de documentation historique, sont un témoignage du passé, si les témoignages, écrits ou oraux, gagnent le statut d'archives tout en appartenant à une catégorie d'archives bien spécifique, les archives ne sont parfois témoins, et les témoins historiens. Enfin, le témoignage déborde de plus en plus largement du champ historique pour envahir toute notre société : il constitue à tous égards un objet d'études autant qu'une source historique.

Bertrand Fonck, archéologue paléographe et docteur en histoire, est conservateur du patrimoine au Service historique de la Défense (département des archives définitives). Amable Sablon du Corail, archéologue paléographe et conservateur en chef du patrimoine, est chef du bureau des missions au Service interministériel des archives de France.



1940, l'empreinte de la défaite
 Sous la direction de
 Bertrand Fonck et Amable Sablon du Corail

H I S T O I R E
 Sous la direction de
 Bertrand FONCK et Amable SABLON DU CORAIL
1940
L'empreinte de la défaite
 Témoignages et archives

Préface de Maurice VAÏSSE



PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES
 SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE

Maurice Vaïsse / Préface. 11
 Bertrand Fonck et Amable Sablon du Corail / Introduction 15

Première partie : « Des collections dans la tourmente »
 Valérie Tesnière / Un cas représentatif : les collections de la BDIC. 23
 Sophie Coeuré / Le « moment 1940 » dans les archives publiques françaises :
 quels enjeux pour les contemporains ? 27
 Les collections de la Défense
 Wolfgang Hans Stein / Les archives militaires françaises sous l'occupation
 allemande, 1940-1944.
 Droit des gens et spoliations d'archives. 45
 Alain Morgat / Le sort des collections patrimoniales de la Marine pendant la
 Seconde Guerre mondiale. 61
 Albane Brunel / Le sort du Service cinématographique des armées en 1940. . . 77
 Christian Oppetit / Les Archives nationales pendant la guerre de 1939-1945 . . . 97
 Anne Leblay et Anne-Sophie Maure / Destructures, reconstitutions, instructions. Les
 leçons de l'année 1940 au ministère des Affaires étrangères : de la reconstitution
 des fonds d'archives à la mise en place de nouvelles pratiques. 105
 Violaine Challéat-Fonck / Les archives départementales dans la guerre :
 l'exemple des Archives de Vaucluse, 1938-1940 127
 Nicolas Dohrmann / La préservation du patrimoine de l'Aube pendant la Seconde
 Guerre mondiale. 145

Deuxième partie : « De l'expérience individuelle à l'histoire : La campagne de 1939-1940 au prisme des témoignages individuels »	
Amable Sablon du Corail et Pascal Gallien / Écrire pour l'histoire ? Étude et bilan de la collecte au Service historique de la Défense.	163
Françoise Passera / Premiers témoignages publiés de la guerre 1939-1940. Des histoires vraies « cousues de fil blanc » ?.....	179
Sébastien Laurent /Le général Louis Rivet, chef des services spéciaux (1936-1944), diariste de la guerre, diariste de lui-même.	201
Jean-Luc Eichenlaub /Les Alsaciens-Mosellans dans la guerre : expériences de collecte de témoignages.	209
Jean-Noël Grandhomme /Les Alsaciens-Mosellans dans la guerre. Étude de cas : l'incorporation de force dans la Kriegsmarine.	215
« Témoignages et histoire de la Seconde Guerre mondiale »	
Jean-Louis Crémieux Brilhac / À la recherche des Français de l'an 40. ...	227
Patricia Gillet / Documenter la défaite ? L'oeuvre du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale.	237
Jean-Marc Berlière / Du témoignage dans l'historiographie de la Résistance, de son poids, de ses méfaits*.....	243
« Témoignages, sciences humaines et société contemporaine »	
Gérard Dubey /La complémentarité des approches historique et anthropologique pour l'analyse des mutations socio-techniques : l'introduction du Rafale dans l'armée de l'air	263
Benoist Hurel / Témoignage et justice pénale.	273
Christian Hottin / De l'expérience individuelle à l'Histoire : une conclusion. ...	281

* « Ce ne sont donc pas seulement des corrections, mais de véritables réévaluations politiques et historiques qui s'imposent en ce début de XXI^e siècle, pour mettre en lumière les origines et les premiers effets stratégiques de la résistance armée sur le sol de la France occupée. De nouvelles générations d'historiens devront reprendre le problème dans son ensemble pour en finir avec tous les dénis de mémoire qui subsistent. Les oublis et les arrangements de bienséance. Je leur lègue cette tâche. »
 Je regrette de ne pas avoir pu utiliser cette remarque de P. Daix dans son dernier ouvrage (*Les Combattants de l'impossible*, cf *Lettre* précédente). Les « arrangements de bienséance » – formule que je lui envie – caractérisent bel et bien une part importante de l'historiographie de la Résistance qui constitue, pour l'essentiel, « Une histoire à réécrire ».

► Pour prolonger une réflexion – toujours indispensable – sur soi-même, je vous conseille la lecture de l'essai, brillant ET finalement beaucoup plus profond qu'un peu bluffé par la virtuosité de l'écriture on ne l'imagine au premier abord :

Pierre Bayard, *Aurais-je été résistant ou bourreau ?* Paris, Éditions de minuit (collection « Paradoxe »), 2013, 15 Euros.

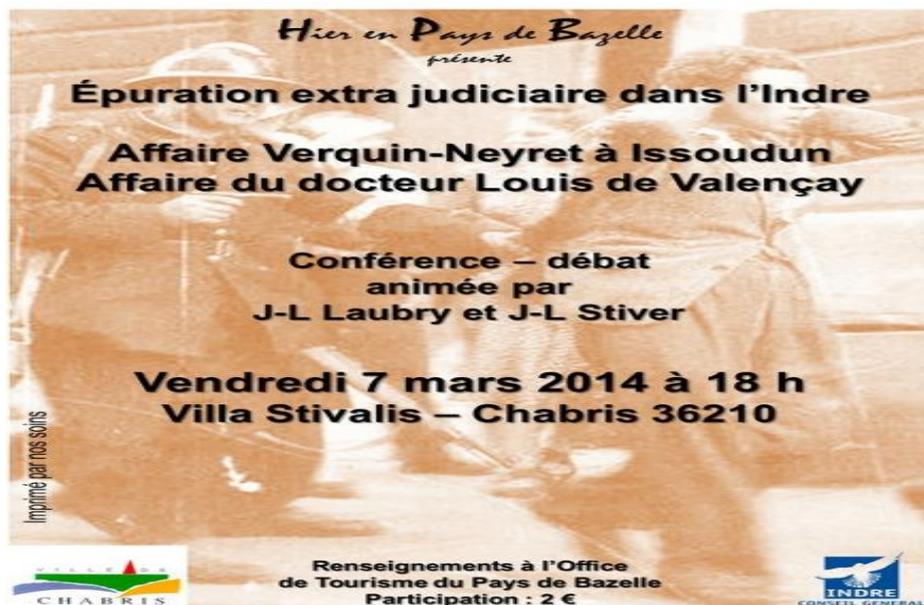
Où l'auteur de *Comment parler des livres qu'on n'a pas lus* et autres réussites (je recommande *Qui a tué Roger Ackroyd ? Suivi de Arrêt sur énigme* édité en livre de poche) s'attaque à un sujet beaucoup moins frivole : quelle aurait été son/notre attitude pendant la période de l'Occupation. À partir d'exemples choisis – Lacombe Lucien, Stanley Milgram, Daniel Cordier, Romain Gary, des SS, les Khmers rouges tour à tour bourreaux et victimes, les massacres ethniques africains, le basculement dans la résistance de héros inattendus – l'auteur (nous) pose cette question honnête qui touche à notre faculté à pouvoir basculer dans un camp ou un autre : à quel moment l'acceptation de perdre permet-elle de « sortir du cadre » ? Jusqu'où chacun de nous peut-il accepter l'inacceptable ? À quel moment dit-on non ? À quel moment se dit-on 'perdu pour perdu autant aller jusqu'au bout et peu importe de perdre puisque tout est déjà perdu' ?

Questions fondamentales pour comprendre la logique de certains engagements et l'obstination à les maintenir contre vents et marées...

Et en parlant d'histoire à réécrire, celle de la Libération dont les côtés sombres ont été largement occultés par la geste héroïco-patriotique, est un autre cas intéressant. Le bilan des exécutions commises dans une période particulièrement trouble, leurs circonstances, prétextes... méritent mieux que le dédain de l'historiographie officielle.

Des « amateurs » au sens noble du terme – ceux qui aiment – ont donc décidé de faire bouger les lignes face à une historiographie largement taiseuse et « sous influence ». Le Berry occupe une place stratégique dans ce combat pour l'histoire avec deux manifestations :

À Chabris, le 7 mars :



À Bourges, le 22 mars :

**Un nouveau regard sur la
Libération**
avec l'ouverture des archives



Photo: Archives nationales de Pierrefite-sur-Seine

Colloque

à Bourges
Salle Epis Centre
65 avenue de Lattre de Tassigny

samedi 22 mars 2014
10 h-12 h 30 - 14 h-17 h
Parking sur place

Interventions de :
Pascal Audoux
Jean-Marc Berlière
Charles Bohnert
Jean-Marie Paviot
Michel Martineau
Gilbert Moreux

Organisé par un collectif d'historiens
Contact : Charles Bohnert, 23 bis rue Edouard Vaillant 18100 Vierzon
mailto:charles.bohnert@sfr.fr - 06 83 65 18 11
Entrée libre sur inscription - Participation aux frais : 3 €
Imp : Cyber-Terroir 18 SEV

UN VRAI NOUVEAU COLLOQUE

Pourquoi un colloque offrant « *un nouveau regard sur la Libération avec l'ouverture des archives* » ? La réponse est à dénicher dans la question.

Les colloques consacrés à la Libération de la France (1944-1945) ne manquent pas. Ils puisent tous à la même veine : ils sont organisés par et pour des historiens professionnels, les auditeurs ne sont là que pour les interroger sans garantie d'être satisfaits.

Sur ce constat, notre colloque ne sera pas une répétition parmi d'autres, mais un vrai nouveau colloque, tant dans le ton que dans le contenu.

Rendre publics les échanges entre des passionnés d'histoire, ouvrir le trésor de nos trouvailles dans les archives départementales et autres sources, exposer des exemples significatifs puisés dans des situations plus exposées que d'autres (maires, policiers, Alsaciens-Lorrains, etc.) : pour la première fois, les chercheurs amateurs que nous sommes allons savourer le plaisir de confronter nos regards.

Chercher à comprendre la jeunesse de l'époque, comment on peut devenir bourreau dans la collaboration, et aussi comment, au nom de la résistance, on peut se comporter en bourreau après avoir résisté : les explorateurs du passé que nous sommes comptons parmi nous des chercheurs à forte motivation affective, aux prises d'indicibles émotions familiales.

Débattre enfin des difficultés spécifiques que nous rencontrons pour promouvoir nos recherches, échanger nos expériences, heureuses ou malheureuses, dans notre quête de vérité : les chercheurs obstinés que nous sommes n'entendons pas rebrousser chemin.

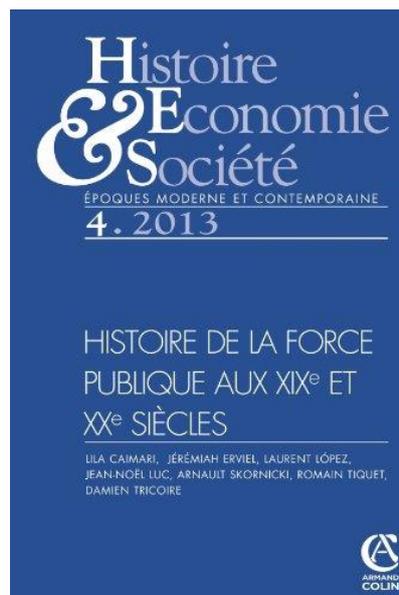
Auteur de livres audacieux solidement étayés, Jean-Marc Berlière est un de ces historiens défricheurs qui n'hésite pas à descendre de sa chaire universitaire pour nous aider, nous soutenir toujours et nous corriger parfois.

Il sera des nôtres pour éclairer nos travaux et les conclure. Occasion unique de lui rendre un hommage tout particulier.

Bref, un « vrai nouveau colloque »,
un colloque unique en son genre,
qui ouvrira la voie à d'autres, ici, ailleurs et autre part...

C/ La dernière livraison de **HISTOIRE, ECONOMIE ET SOCIÉTÉ** (4/2013) édité par Armand Colin s'intéresse à l'**Histoire de la force publique aux XIX^e et XX^e siècles.**

Quand on sait que Jean-Noël Luc a coordonné l'ensemble, on devine que ce numéro est indispensable à tous les amis et tous ceux qui s'intéressent au sujet.



Ce panorama montre la fécondité de quelques grands chantiers :

- La circulation internationale des savoirs, des dispositifs et des usages policiers.
- L'émergence des systèmes policiers (en cours d'analyse dans le programme ANR – SYSPOE, Systèmes policiers en Europe).
- L'exercice de la police coloniale (que les anglophones appellent « colonial policing »).
- L'histoire sociale des hommes et des femmes qui donnent corps aux institutions policières.
- Les gendarmes, désormais étudiés par des historiens des polices et des armées.

- Les interrelations entre ces militaires originaux, chargés de missions policières, et les autres acteurs de la police, interrelations dont l'étude permet de commencer à construire une véritable histoire de la force publique.

Le sommaire

« Nouvelles histoires de gendarmes et de policiers. Regards sur l'historiographie récente des forces de l'ordre »

par Laurent López et Jean-Noël Luc (Centre d'histoire du XIXe siècle, Paris I – Paris IV et CESDIP)

http://www.armand-colin.com/revues_article_info.php?idr=21&idnum=480538&idart=10837

- 1. Retour sur l'histoire contemporaine de la Police**
- 2. Les gendarmes appréhendés par Clio ou la longue histoire d'une force militaire originale**
- 3. Donner un visage aux forces de l'ordre**
- 4. La force publique comme système ?**
- 5. Gendarmes et policiers sous le regard de l'histoire comparée et connectée**
- 6. Pour une histoire de la force publique dans toutes ses missions et à toutes les échelles**

« “ *Quand nous serons à mille, nous ferons une croix* ”. Le contre-espionnage, un nouveau terrain de coopération entre gendarmes et policiers à la fin du XIX^e siècle (1870-1914) », par Laurent López

http://www.armand-colin.com/revues_article_info.php?idr=21&idnum=480538&idart=10836

« “ *Ni bolchevisme, ni nazisme, ni fascisme, ni d'autres farces en -isme* ”
Les gendarmes français face à la crise des années trente »
par Jérémiah Erviel (doctorant à Paris-Sorbonne)

http://www.armand-colin.com/revues_article_info.php?idr=21&idnum=480538&idart=10835

« Police, tango et argot : culture policière et culture populaire à Buenos-Aires au XX^e siècle », par Lila Camairi, professeure à l'Université de San Andrés (Buenos-Aires)

http://www.armand-colin.com/revues_article_info.php?idr=21&idnum=480538&idart=10834

« Un policier français dans l'Empire. Pierre Lefuel, dernier directeur de la Sûreté voltaïque (1959-1960) et pionnier du Service de Coopération Technique Internationale de Police (SCTIP) », par Romain Tiquet, doctorant à l'Université Humboldt

http://www.armand-colin.com/revues_article_info.php?idr=21&idnum=480538&idart=10833

D/ Livio Antonielli qui anime inlassablement une recherche internationale sur les objets qui nous sont chers et organise depuis plus d'une décennie des colloques de très grande qualité a réuni les communications de quatre d'entre eux dans quatre livres qu'aucun ami ne manquera....

Extra moenia. Il controllo del territorio nelle campagne e nei piccoli centri

a cura di Livio Antonielli



Le polizie, il controllo del territorio, da sempre sono in primo luogo un fatto cittadino. E inevitabilmente gli studi sull'argomento hanno privilegiato la città. Con *Extra moenia* si è invece voluta portare l'attenzione in primo luogo sulle campagne e sui piccoli borghi, ma anche sulle grandi vie di comunicazione di terra e di acqua, nonché sugli spazi marini, dove le forme del controllo, diverse e speciali, sono sempre state importantissime. Individuati i singoli spazi, sono qui esaminate alcune delle infinite scelte operate dalle comunità umane per conseguire quell'obiettivo, sempre agognato e mai raggiunto, di garantirsi la sicurezza. Il lettore incontrerà forme tradizionali e antiche di difesa del territorio, ancorate alla coesione sociale del gruppo e alla sua capacità di produrre sistemi di autodifesa, come pure forme più strutturate e stabili di difesa, a volte esito dell'impegno organizzativo di un governo locale, altre volte espressione di volontà più alte e lontane. Il tutto in una molteplicità di contesti e di situazioni, di cui vengono offerte le principali tipologie, sia dal punto di vista dell'organizzazione e dei costi, sia da quello delle funzioni svolte.

INDICE DEL VOLUME

Livio Antonielli, *Introduzione*

Paolo Grillo, *Strade, pascoli e castelli. Il controllo del territorio da parte del comune rurale di Chiavenna alla fine del Duecento*

Olivier Caporossi, *Les problématiques rurales et périphériques d'une audience de cour: l'expérience de l'alcalde Juan de Quiñones (1614-1643)*

Guido Candiani, *Un corpo di polizia marittima: le galeotte veneziane della Dalmazia (1670-1684)*

Elaine A. Reynolds, *From Many to One: The Consolidation of Policing in London in the 18th and early 19th Centuries*

Mila Manzatto, *Un caso di riserva giurisdizionale di polizia: Burano 1830*

Marta Lorente, Fernando Martínez Pérez, *Policía política y control del territorio en España (1822-1845): de la Superintendencia General de Policía a la Guardia Civil*

Christian Lepage, *La police des campagnes en Belgique de 1831 à 1914*

Enza Pelleriti, *Le guardie rurali nella Sicilia dell'800. Aspetti normativi*

Discussione

Controllare il territorio. Norme, corpi e conflitti tra medioevo e prima guerra mondiale



a cura di Livio Antonielli e Stefano Levati

La storiografia più recente ha dedicato ampio spazio allo studio delle diverse forme di controllo del territorio soprattutto in rapporto allo sviluppo dello Stato moderno, mettendo in evidenza come la progressiva legittimazione dell'autorità pubblica abbia trovato spazi ideologici e materiali per affermarsi con successo attraverso lo sviluppo delle funzioni di polizia. Tali funzioni, intese sia nel senso «premoderno» di regolazione della società civile e dei suoi bisogni, sia nel senso attuale di controllo del territorio e dell'ordine pubblico, sono state svolte in età moderna da autorità disparate e hanno contribuito a definire un comune percorso verso l'affermarsi di un concetto di legalità di cui lo Stato è diventato protagonista assoluto. L'analisi di specifiche realtà istituzionali in vari contesti europei e la loro comparazione hanno

messo in luce la rilevanza della cesura rivoluzionaria e napoleonica, soprattutto sul piano ideologico, ma hanno anche fatto emergere sul piano strettamente materiale una notevole continuità delle funzioni di polizia e di regolazione della vita civile, al di là del modificarsi degli assetti istituzionali a cavallo tra Sette e Ottocento. Il presente volume arricchisce ulteriormente questo ormai articolato quadro storiografico presentando gli atti del Convegno tenutosi ad Abbiategrasso nel settembre del 2010.

INDICE DEL VOLUME

Stefano Levati, *Introduzione*

Sezione prima: Città

Lorenzo Tanzini, *Costruire e controllare il territorio. Banditi e repressione penale nello Stato fiorentino del Trecento*

Justine Berlière, *Les commissaires au Châtelet et le contrôle de l'espace parisien avant la Révolution*

Filippo Fiorito, «*La prepotenza di cosiffatte combriccole*». *Arti, artisti, maestranze a Palermo sotto i Borboni*

Antoine Renglet, *Ecrire pour contrôler? L'activité d'écriture d'un commissaire de police de Namur sous l'Empire*

Chiara Lucrezio Monticelli, *Geografie amministrative e controllo urbano: conflitti e collaborazioni a Roma tra Sette e Ottocento*

Sezione seconda: Mare

Maria Teresa Caciorgna, *Il controllo del litorale laziale dal XII al XIV secolo*

Guido Candiani, *Tra controllo del territorio e sorveglianza navale: la leva marittima veneziana a Creta, 1575-1645*

Giovanni Assereto, *Polizia sanitaria e sviluppo delle istituzioni statali nella Repubblica di Genova*

Paolo Calcagno, *Genova, San Giorgio e il pattugliamento delle coste liguri a fini fiscali nel XVII secolo*

Silvia Marzagalli, *Il controllo del mare e dei litorali in epoca napoleonica*

Sezione terza: Campagne

Paolo Grillo, *Il territorio conteso. Conflitti per il controllo del contado di Bergamo alla fine del Trecento*

Antoine-Marie Graziani, «*Tutti i mezzi che possano condurci al conseguimento del nostro desiderio*»: *la privatizzazione della giustizia nella Corsica genovese*

José Manuel De Bernardo Ares, *La geo-política de la Guerra de Sucesión y el desmembramiento territorial de un Imperio: significación internacional de los Países Bajos Españoles (1691-1714)*

Nicole Dyonet, *Qu'est-ce que la police des campagnes dans la France du XVIII^e siècle?*

Emiliano Beri, «*L'irregolare agire di monsieur de Cursay*». *Amministrazione delle giustizia e controllo del territorio in Corsica (1748-1753)*

Miguel Ángel Melón Jiménez, *Control del territorio y persecución del bandolerismo en España. Militares y gobernadores civiles en Andalucía (1784-1870)*

Alfredo Viggiano, *Carte d'identità nella Venezia austriaca (1799-1804)*

Sezione quarta: Acque interne

Beatrice Del Bo, *Il fiume e il castello: il controllo della fluitazione sulla Dora Baltea (XIV-XV secolo)*

Andrea Zagli, *Controllo delle acque e controllo delle risorse nella Toscana in età moderna (secoli XVI-XVIII)*

Gianni Buganza, *Lontani da Padova, lontani da San Marco. Gestione dell'assassinio e processo protetto ai confini naturali dell'Adige. Territorio e primi documenti di prassi*

Sezione quinta: Confini

Paolo Fontana, *I confini della Repubblica e i confini della fede. Eresia e Inquisizione nella Repubblica di Genova tra XVI e XVII secolo tra centro e periferia*

Elisabeth Salvi, *La fabrique de la coopération judiciaire: la frontière lombardo-helvétique au XVIII^e siècle*

Michael Broers, *Cambiamenti ideologici e frontiere nazionali tra Stato napoleonico e restaurazione sabauda nella zona subalpina, 1814-1821*

Gli spazi della polizia. Un'indagine sul definirsi degli oggetti di interesse poliziesco

a cura di Livio Antonielli



Parallelamente al progressivo delinearsi e costituirsi di appositi reparti e forze di polizia, i contributi qui raccolti analizzano come concretamente, nelle diverse epoche, si evidenziassero esigenze di controllo e di intervento sul territorio e sulla società capaci di tradursi in spazi di polizia, come tali addirittura in grado di caratterizzare la funzione stessa della nascente polizia. Muovendo da una prospettiva comparativa, vengono messi a confronto, in differenti aree d'Europa, tempi e modi dell'affermarsi e del definirsi di questi spazi propri del sapere e dell'azione di polizia.

INDICE DEL VOLUME

Livio Antonielli, *Introduzione*

Jacques Lorgnier, *Du nettoyage à la police des rues, à Lille, 1690-1739*

Andrea Savio, *Tra autorità e controllo. I «marighi» nelle comunità rurali della Repubblica di Venezia nel XVI secolo*

Marco Cicchini, *Socializzare, prevenire, reprimere: la polizia tra norme e pratiche punitive nella Repubblica di Ginevra del Settecento*

Aurora Savelli, *La formalizzazione di una vocazione policière: l'istituzione della truppa civica di Siena (1778)*

Marta Lorente – Fernando Martínez Pérez, *Los montes como espacio policialmente relevante en España (1833-1907)*

Vincent Milliot, *«Au service du public»: réflexions sur le fonctionnement et les pratiques de la police parisienne au XVIII^{ème} siècle*

Livio Antonielli, *Gli ambigui confini della polizia d'antico regime: il caso dei campari camerati dello Stato di Milano*

Catherine Denys, *De la résistance de la multifonctionnalité de la police. Les catégories policières entre ancien et nouveau régime à travers l'exemple des territoires belges (1750-1815)*

Simona Mori, *Dal dissenso politico ai conflitti del lavoro: la Questura di Milano dopo l'annessione al Regno di Sardegna (1859-1867)*

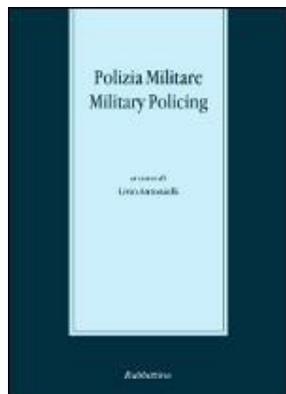
Enza Pelleriti, *Note sulle polizie del mare nella Sicilia dell'Ottocento*

Marie Vogel, *Une pratique policière sans visibilité: le community policing en France 1890-1930*

Jonathan Dunnage, *Il controllo e la supervisione della società fascista: le forze di polizia in provincia di Siena*

Polizia Militare / Military Policing

a cura di Livio Antonielli



I contributi qui raccolti mirano ad analizzare, sul lungo periodo e su scala europea, i contesti e le modalità dell'intervento militare per compiti di ordine pubblico o di repressione della criminalità. Dunque il focus prevede di esaminare per quali ragioni e a che condizioni le autorità decidano di fare ricorso ad apparati armati non destinati, quale loro finalità primaria, a svolgere mansioni di ordine pubblico e di lotta al crimine, e quali siano le cautele necessarie all'impiego di questo strumento, quali i vantaggi e quali i rischi, come pure i risultati sperati e quelli conseguiti, le modalità di impiego e i costi.

INDICE DEL VOLUME

Livio Antonielli, *Introduzione*

Paolo Grillo, *Eserciti cittadini e repressione del fuoriuscitismo politico nell'Italia comunale: il caso di Milano (1259-1302)*

Jacques Lorgnier, *Confier la Paix publique à des gens de guerre. L'exercice de la police par des compagnies de robe courte dans la France troublée du XVI^e siècle*

Mario Rizzo, *Sull'impiego interno dell'esercito nell'Europa di antico regime. Estrazione delle risorse, ordine pubblico e controllo del territorio nella Lombardia spagnola fra coercizione, dissuasione e consenso*

Davide Maffi, *Dal controllo della disciplina al controllo del territorio. Giustizia militare e relazioni coi civili nello Stato di Milano al tempo della dominazione spagnola (1550-1700)*

Paolo Calcagno, «Per batter la campagna come richiede il bisogno». *L'utilizzo dei soldati corsi per compiti di ordine pubblico nel Dominio genovese (secc. XVII-XVIII)*

Emiliano Beri, «Far le marce per le esecuzioni di giustizia». *La truppa regolata genovese e l'ordine pubblico nel Regno di Corsica (1741-1745)*

Catherine Denys, *De l'Ancien Régime autrichien au Nouveau Régime français: l'armée au service de la police urbaine à Bruxelles, de 1748 à 1798*

Miguel Ángel Melón Jiménez, *Ejército y delincuencia en España. La figura de los comisionados militares (1733-1800)*

Michael Broers, *Counter-insurgency and its Development in Napoleonic Europe*

Jean-Noël Luc, *La gendarmerie mobile, de la Révolution à 1968, ou la longue marche de la spécialisation de la police des foules en France*

Arnaud-Dominique Houte, *Culture militaire et pratique policière dans la gendarmerie française du XIX^e siècle*

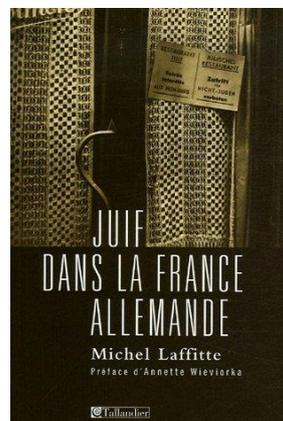
Flavio Carbone, *I battaglioni mobili dei carabinieri nel primo dopoguerra: la militarizzazione dell'Arma dei carabinieri reali nella conduzione dell'ordine pubblico*

Jean-Marc Berlière, *Gendarmerie, police: à la recherche d'un maintien «républicain» de l'ordre*

Gerhard Sälter, *Un doppio compito. Funzioni poliziesche e militari della polizia di frontiera della Germania dell'Est, 1946-1962*

Discussione

E/ Michel LAFFITTE, *Juif dans la France allemande : Institutions, dirigeants et communautés au temps de la Shoah*, Tallandier, 2006.



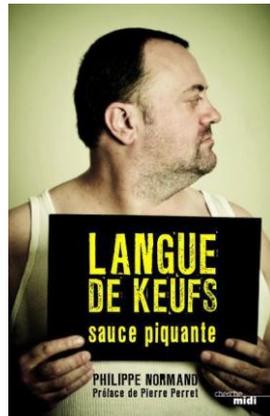
On me fera observer à juste titre que ce livre ne répond guère à l'actualité de l'édition que j'annonçais au début de cette *Lettre*, mais j'ai découvert son auteur et ses travaux dans un récent colloque à Bordeaux et j'ai eu envie de lire un travail qui nous change agréablement des anathèmes habituels sur l'UGIF et autres organismes dont on lit généralement l'histoire par la fin pour mieux accuser ses/leurs membres de collaboration ou pire encore.

Présentation éditeur :

En 1944, dans les jours précédant la Libération, alors que le processus d'extermination des communautés juives est pratiquement achevé aux Pays-Bas ou en Pologne, des milliers de Juifs parisiens continuent de mener une existence visible, à quelques kilomètres du camp de Drancy, antichambre d'Auschwitz. Si les rafles

meurtrières ont poussé des milliers d'entre eux à rechercher la clandestinité et à gagner des refuges en zone Sud, une vie organisée se poursuit, au cœur du malheur. Seules deux institutions sont autorisées : le Consistoire central, conservatoire des principes républicains et, en apparence à l'opposé, l'Union générale des Israélites de France (UGIF), créée par Vichy en 1941 et conçue par les Allemands comme un instrument de repérage et un moyen de diffusion de leurs ordres. En acceptant de négocier avec l'occupant et avec Vichy, en s'efforçant de préserver des foyers d'accueil, des cantines, des dispensaires et autres organismes communautaires alors que s'accroissent les pressions, les exactions et les persécutions, les dirigeants des institutions juives ont-ils versé dans la trahison en participant à une politique de leurre ? Les responsables de l'UGIF ont-ils permis le fichage des populations juives, et participé à la distribution de l'étoile jaune, comme ils en furent accusés après-guerre sans qu'on y regarde de plus près ? L'ouvrage de Michel Laffitte ", écrit Annette Wieviorka dans sa préface, " se situe aux antipodes d'un simplisme expéditif et réducteur. Il nous fait pénétrer avec subtilité dans la réalité quotidienne de ces hommes et de ces femmes, dans les perceptions qu'ils ont des mesures prises contre eux, dans les mécanismes mentaux qui les font agir dans une situation où la marge qui leur est laissée est si mince. C'est un récit nouveau et passionnant de la vie des Juifs sous l'Occupation, nourri par des sources nombreuses et inédites. " Et elle conclut : " L'intelligence, la sensibilité, le souci de la vérité sont les seuls vrais hommages que l'on peut rendre aux victimes. "

F/ Philippe NORMAND, *Langue de keufs sauce piquante*, Paris, Cherche Midi, 2014



Par l'auteur du *Dictionnaire des mots des flics et des voyous* (Balland, 2010)

Présentation éditeur

Philippe Normand sait de quoi il parle, fort de près d'un tiers de siècle dans la police judiciaire parisienne. Ayant exercé dans les commissariats de quartier et les brigades spécialisées, il a récolté un vocabulaire qui se plaît à détourner systématiquement le sens conventionnel, soit par malice, soit pour le rendre incompréhensible au commun des profanes. Avec un sens de l'investigation toujours vivace, cet ancien commandant de police a repris du service pour débusquer plus de 2 000 entrées et

un déluge d'expressions étonnantes, souvent cocasses, parfois caustiques, et toutes plus imaginatives et colorées les unes que les autres. Sous la forme d'un captivant jeu de piste au pays des marginaux, nous voilà plongés, à contre-courant du langage aseptisé, dans la réplique spontanée, le parler sans détour, de l'argot classique à la Simonin jusqu'aux *punchlines* les plus incisives des rappers, en passant par le lexique des flics et des truands. Qu'elle soit ironique ou bienveillante, la « tchatche » de la rue est souvent plus révélatrice des travers de notre société qu'une longue et savante analyse. Aussi drôle qu'instructif, ce « flectionnaire » décalé est une arme de dérision très originale.

G/ La PTS est aujourd'hui devenue la vitrine la plus attractive de la police et suscite, séries TV obligent, curiosité et engouement au point que, la BNF et l'EN s'y intéressent et que TDC (*Textes et documents pour la classe*, revue du Centre national de documentation pédagogique) lui consacre un numéro :

① À la BNF / l'homicide au cinéma

[En salle de consultation] **Scènes de crimes : enquêteurs, victimes et assassins**
Scènes de crimes explore l'homicide au cinéma sous les regards croisés de l'enquêteur, du tueur et de sa victime. Pour l'enquêteur, la scène du crime est le lieu focal et inaugural de son investigation. Pour le meurtrier en revanche, elle est l'empreinte de ses pulsions et de ses calculs meurtriers. La victime quant à elle, n'est pas toujours celle que l'on croit. Tantôt accusée à tort, parfois victime consentante ou rouage d'une mécanique tragique, elle tue parfois pour s'affranchir, se défendre ou se révolter l'arme à la main...



② Un numéro de TDC revue du CNDP :

La police scientifique

- 06/07 L'essentiel
- 08/13 Des sciences pour la justice
> PAR FRANÇOIS DAUST
- 14/17 Quand l'identification est reine
> PAR DIDIER JAM, THIBAUD FRITZ, GUILLAUME GALOU, FRÉDÉRIC BRARD ET XAVIER DESBROSSE
- 18/21 Les indices qui signent
> PAR GUILLAUME COGNON, THIERRY DODIER, MIKAEL PETIT ET OLIVIER ROUSSEL
- 22/23 Essor du cybercrime
> PAR PASCAL THYS ET CYRILLE CARDONNE
- 24/25 Sérialité et analyse comportementale
> PAR LAURENT CARBONNEAUX, ELEN VUIDARD ET AUDREY RENARD
- 26/27 Les probabilités au procès pénal
> PAR FRANÇOIS DAUST ET CHARLES SAULEAU
- 28/29 « Une mosaïque de métiers »
> INTERVIEW DE JACQUES HÉBRARD
- 46/47 Sur la toile
> PAR CHRISTIANE REBATTET
- 48 Ressources



~ Les experts (C.S.I. : Crime Scene Investigation).
Série télévisée de William Peterson, 2007.

30/45 ÉTUDES DE DOCUMENTS

- | | |
|---|---|
| 30/31 Les empreintes digitales
> PAR CLAIRE GUILLAUME ET GILLES PEYPOUDAT | 36/37 La balistique
> PAR ANAÏS PONCET |
| 32/33 Fibres ou poils ?
> PAR CLAIRE GUILLAUME ET GILLES PEYPOUDAT | 38/39 L'entomologie médico-légale
> PAR ANAÏS PONCET |
| 34/35 Déterminer l'heure de la mort
> PAR CLAIRE GUILLAUME ET GILLES PEYPOUDAT | 40/41 Les empreintes génétiques
> PAR ANAÏS PONCET |
| | 42/43 La preuve par le sang
> PAR JULIE GONZALEZ |
| | 44/45 La toxicologie
> PAR JULIE GONZALEZ |



www.cndp.fr/tdc

Pour aller plus loin...

- Ressources vidéo
- Liens avec l'actualité

Enquête au labo



© DR

> GUY BELZANE,
RÉDACTEUR EN CHEF

Il y a quelques années, était introduit dans les programmes de seconde un enseignement d'exploration intitulé « Méthodes et pratiques scientifiques » dont l'entrée « Science et investigation policière » devait sans doute beaucoup à la floraison de séries télévisées sur ce thème (en vrac et sous réserve d'inventaire : *Les Experts*, *NCIS*, *Sherlock Holmes*, *Dexter*, *RIS police scientifique*, *Empreintes criminelles*, *Cellule identité*, etc.). Le succès de l'exposition « Crim'expo » à la Cité des sciences en 2009 acheva sans doute d'emporter l'adhésion... Ne rêvons pas : ce n'est pas l'identification passagère à Gil Grissom ou à Sara Sidle, à supposer que l'espace de la classe y soit propice, qui va permettre de résoudre la sérieuse crise des vocations scientifiques qui affecte notre pays. Il reste que le champ d'exploitations pédagogiques ouvert par ce sujet est vaste, et cela dans diverses disciplines, comme en témoigne ce numéro, réalisé en partenariat avec l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN).

Les sciences, bien sûr, sont les premières concernées, et les professeurs de SVT ou de physique-chimie trouveront sur une scène de crime (fictive !) de nombreuses applications concrètes. Plus : le schéma narratif de l'enquête autorisera des modes originaux de recherche (jeux de rôles, etc.), et les adeptes de la « main à la pâte » saisiront l'occasion de mettre en œuvre une démarche d'*investigation*, dans tous les sens du terme. Mais la police scientifique, c'est aussi une *histoire*, qui parcourt tout le XIX^e siècle (traversant au passage des événements centraux comme l'Affaire Dreyfus), manifestation parmi d'autres du grand élan positiviste, pour le meilleur et pour le pire. De ce pire, la philosophie et l'éducation civique tireront à leur tour matière à réflexion, en particulier sur l'utilité et les limites de l'expertise scientifique dans la recherche des preuves en matière de criminalité : car s'il est un domaine où la collaboration entre sciences « dures » et sciences humaines s'impose, c'est bien celui-là...

Article en ligne

[« Essor du cybercrime », par Pascal Thys et Cyrille Cardonne](#) (pdf - 1,48 Mo)

Dans un monde de plus en plus numérique, il n'est guère étonnant de voir se multiplier les actes de cybercriminalité. Des réponses spécifiques doivent leur être apportées. [...]

Sites de référence

L'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN)

Le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN), constitué du Service technique de recherches judiciaires et de documentation (STRJD) et de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie, est implanté à Rosny-sous-Bois (93), en attendant de s'installer à Pontoise (95). L'IRCGN effectue les examens et les expertises nécessaires aux enquêtes judiciaires sur le territoire national métropolitain et ultramarin. Le [site](#) du ministère de l'Intérieur présente plusieurs documentaires filmés (Multimédia > Vidéos), notamment *Lab'Unic*, un véhicule d'analyse dont le matériel est adapté aux premières investigations criminelles. Un autre film rassemble des informations sur les divisions et unités d'expertise chargés d'élucider un meurtre et d'identifier une victime dans les domaines de la chromatographie, de la balistique, de l'ingénierie numérique...

L'Institut national de police scientifique (INPS)

« Acteur majeur de la criminalistique en France », l'INPS a pour mission d'effectuer les examens et les analyses scientifiques et techniques demandés par les autorités judiciaires et les enquêteurs de police ou de gendarmerie dans un cadre pénal (voir le clip de présentation). Il regroupe cinq laboratoires de la police nationale, implantés à Lille, Lyon, Marseille, Paris, Toulouse, et le laboratoire de toxicologie de la préfecture de police de Paris. Le [site](#) met en ligne dans la rubrique « Prestations » un organigramme des recherches et des analyses effectuées lors du traitement d'un dossier, qu'il s'agisse de balistique, de physico-chimie, de biologie-génétique, de toxicologie, de traces papillaires (les informations sont téléchargeables). Il propose aussi une histoire de la police, des textes officiels et un code de déontologie (onglet « Présentation générale »). Quant à la rubrique « Nos métiers », elle présente la police nationale et la réserve civile ainsi que les conditions de recrutement.

ForenSeek

Ce [site](#) d'entomologie légale, rattaché à plusieurs laboratoires et universités du Nord-Pas-de-Calais et de Belgique spécialistes de sciences criminelles, permet de découvrir les processus de colonisation et de décomposition des corps par des insectes nécrophages. Il répertorie de nombreux articles de presse, les ateliers scientifiques et les interventions pédagogiques auprès du public scolaire.

Futura-Sciences

Ce [site](#) propose un dossier sur les méthodes d'investigation et les outils de la police scientifique à travers différentes étapes : scène de crime et indices, calcul de la date et de l'heure du décès, température corporelle du cadavre, entomologie criminelle, autopsie...

Criminocorpus

Cette [plate-forme de publication scientifique en ligne](#) sur l'histoire de la justice, des crimes et des peines présente dans sa « revue hypermédia », « Bertillon, bertillonnage et polices d'identification », une série d'articles sur le fondateur de l'anthropométrie et de la photographie signalétique (responsable de la surveillance des identités en Cochinchine), qui en a favorisé la diffusion et les différentes applications en Amérique du Sud ou à New York.

On pourra consulter, en outre, « une histoire de la criminologie », ainsi qu'une « histoire de la police », qui revient notamment sur l'affaire Scheffer (octobre 1902), « la première identification d'un assassin à l'aide de ses empreintes digitales », en s'interrogeant : « Une victoire de la science contre le crime ? »

Quant à la rubrique « Expositions », elle permet de découvrir « Fichés ? Photographie et identification du Second Empire aux années 1960 », sur la naissance de l'identification judiciaire, des premiers usages de la photographie à la généralisation de la carte nationale sécurisée.

L'ENSP

L'École nationale supérieure de la police implantée à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or possède des fonds d'Alexandre Lacassagne, fondateur de la médecine légale, et d'Edmond Locard, créateur du premier laboratoire de police scientifique. Cette [collection](#) (Culture & patrimoine > Collection criminalistique) permet de découvrir les méthodes d'identification (tatouages, dactyloscopie...)

La police technique et scientifique

Ce [site](#) de vulgarisation non officiel présente dans la rubrique « La PTS en France » l'organisation, l'historique et les différentes missions de la police technique et scientifique, sur le terrain (constatations techniques, recherche, prélèvement et conditionnement des traces), en laboratoire (analyse des prélèvements) ou de gestion des fichiers d'identification, comme celui automatisé des empreintes digitales, et des logiciels utilisés... La rubrique « Les spécialités » proposent plusieurs dossiers sur l'ADN, les armes à feu, l'identification vocale, les traces et empreintes papillaires, les expertises en écriture. « Les grandes affaires » évoquent de célèbres enquêtes criminelles, résolues ou non (Grégory, Francisca Rojas, Henri-Léon Scheffer, les disparus de Mourmelon...). On peut y consulter aussi deux dossiers sur des affaires où les « experts » ont failli : l'affaire Dreyfus et l'incrimination de Brandon Mayfield dans l'attentat terroriste de Madrid en 2004.

EuroBallistics

La Société européenne de balistique lésionnelle réunit des experts et médecins du service de santé des armées ou du Centre technique de la sécurité intérieure. Son [site](#) donne accès à divers chapitres : l'historique et l'évolution des armes à feu et à « létalité réduite » ; l'étude de la trajectoire et de la portée des projectiles. Sont aussi proposées des informations sur les tissus vivants.

Jeux d'enquête

Autour de l'exposition « Crim'expo », qui a eu lieu en 2010 à la Cité des sciences et de l'industrie, conçu « comme une plongée au coeur de la criminalistique », un [jeu d'enquête en ligne](#) permet au grand public de se familiariser avec les techniques des « experts ». On pourra aussi découvrir les techniques de laboratoire de la police à travers un autre jeu interactif, réalisé celui-là par le [Centre des sciences de Montréal](#), la mission étant de traquer et d'analyser les indices afin de découvrir le coupable. Le [site](#) du musée virtuel du Canada propose lui aussi un jeu d'enquête et quelques dates clés (1868-1996) des sciences judiciaires, ainsi que les différentes étapes d'une enquête (voir « Histoire »).

Blogs, séries télévisées et polars :

Les passionnés de séries télévisées pourront consulter grâce au site A-Suivre.org, une association de réflexion pour une télévision de qualité et plus particulièrement sur les séries télévisées dans le monde, plusieurs minisites ([AnnuSéries](#), [Le Village](#), [pErDUSA](#)) dont les moteurs de recherche et les index rendent compte de très nombreux serials, policiers ou thrillers anciens ou en cours : pays d'origine, personnalités (créateurs, acteurs, scénaristes, compositeurs de génériques, doubleurs...), maisons de production et annuaires, critiques et chroniques, sorties en vidéo, possibilités de podcast, etc. Quant au blog [Polars.etc.](#), il est destiné aux amateurs de romans noirs, policiers, thrillers. Il propose des critiques et des articles de vulgarisation afin de tout savoir sur les serial killers, la cybercriminalité, les portraits-robots, l'anthropologie judiciaire.

Vidéos



[7'00"](#)

[« La bosse du crime », une quête du criminel](#)



[4'13"](#)

[Traces papillaires et balistique](#)



[12'38"](#)

[Des traces biologiques aux révélations de l'ADN](#)



[2'11"](#)

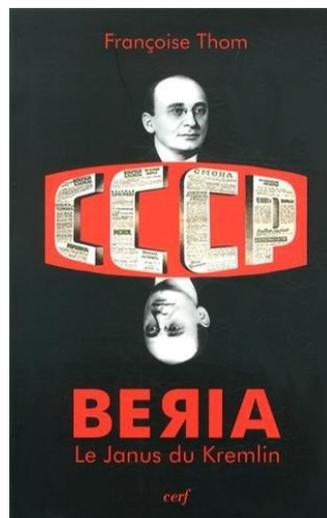
[Du relevé d'indices à la mise sous scellés](#)



[5'31"](#)

[Analyse des indices](#)

H/Françoise THOM, *Beria, le janus du kremlin*, Paris, Cerf, 2013, 924 pages, 30 Euros.



Sorti en librairie un mois après l'ouvrage de Jean-Jacques Marie consacré à celui que Staline présenta à Churchill et Roosevelt par cette boutade élégante – « notre Himmler » – cet ouvrage complète le portrait d'un homme singulier qui incarnera à jamais, avec Fouché et quelques autres, la police politique.

Présentation éditeur

En juillet 1953, au moment de l'annonce officielle de la chute de Lavrenti Beria, alors le tout puissant ministre de l'Intérieur de l'URSS, certains observateurs occidentaux

sentirent qu'il y avait un "mystère Beria". Mais nul ne se douta à l'époque des enjeux de l'affrontement mettant aux prises les successeurs de Staline au printemps 1953. Ce travail qui repose sur de nombreux fonds d'archives de Géorgie et des autres républiques de l'URSS, complétées par des archives françaises, allemandes et américaines, ambitionne de montrer la physionomie politique de celui que Staline appelait son "Himmler". Car Beria ne fut pas seulement le bourreau docile de Staline, le maître espion, l'organisateur efficace de la bombe atomique de l'URSS, le prédateur sexuel semant la terreur dans les rues de Moscou. Cet apparatchik exemplaire avait une face cachée. A partir de l'étude de ses réseaux personnels, avant et pendant la guerre, il est possible d'établir que Beria a commencé très tôt à jouer un double jeu. Les témoignages de Caucasiens en contact avec le cercle intime de Beria montrent qu'en 1937 peut-être, en 1942-1943 certainement, Beria envisageait de renverser Staline. Mais l'antagonisme avec Staline n'était pas seulement personnel. Comme le montre son comportement après la mort du dictateur, Beria se rebellait contre le système stalinien - non pour des raisons morales mais parce qu'il ne supportait pas son absurdité. Au printemps 1953 Beria avait un projet cohérent de démontage du système soviétique, n'hésitant pas à remettre en cause le marxisme-léninisme. Il libéra la moitié du Goulag, voulut émanciper les nations de l'URSS, débarrasser l'économie de la tutelle du Parti, désenclaver le territoire de l'URSS, mettre fin à la persécution des croyants. En politique étrangère il voulut imposer un programme de réformes radicales à la RDA pour favoriser la réunification allemande. Toutes ces initiatives alarmèrent ses collègues et provoquèrent sa chute le 26 juin 1953. Comment expliquer le paradoxe de ce personnage qui fit tant pour renforcer le pouvoir d'un homme qu'il haïssait en secret, pour consolider un système dont au fond de lui-même il souhaitait la perte ? Et quelles furent les conséquences du discret travail de sape auquel se livrait Beria dès qu'il en avait la possibilité ? C'est à ces questions que s'efforce de répondre cette longue enquête. L'action souterraine de Beria jette un jour nouveau sur certains épisodes encore obscurs de l'histoire de l'URSS, comme l'aveuglement de Staline au printemps 1941 face au plan Barbarossa, l'engrenage des purges de l'après-guerre, le complot des blouses blanches. A travers le destin singulier de Lavrenti Beria nous revisitons toute une époque, explorant la période encore obscure mais combien passionnante de la fin du règne de Staline et de la première déstalinisation.

Commentaire d'un « ami de la police » :

Somme de 920, pages, biographie qui semble exhaustive concernant ce ministre de l'Intérieur, de la Sécurité d'État et membre du Politburo de l'URSS (jusqu'à la révélation de nouvelles archives).

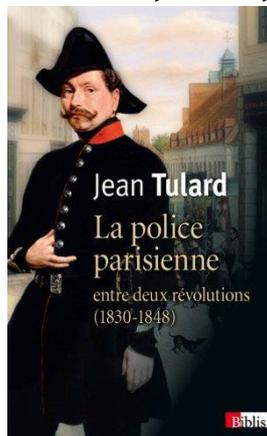
Pour les passionnés par le renseignement soviétique c'est du caviar ; les opérations sont analysées en détail à la lumière des archives des anciennes républiques soviétiques (plus ouvertes que celles de Moscou selon l'auteur qui a sans doute bénéficié de l'aide précieuse de son époux Georges Mamoulia, chercheur géorgien. Les nouveaux apports proviennent notamment des archives du ministère de la sécurité d'État de Géorgie (AMSEG) et d'autres républiques. Les familiers du chef du NKVD en Espagne, Alexandre Orlov (véritable personnage de romans d'Hemingway à Malraux) défecteur au Canada en 1938 et qui ne

sera jamais inquiété par les tueurs de Staline, apprennent qu'il était un proche de Béria (les deux hommes se sont connus en 1925 en Transcaucasie) qui a souhaité continuer à l'utiliser alors même qu'il venait de passer à l'Ouest, dans le but de dé-crédibiliser Ejev !

Béria fonctionnait ainsi, à partir d'un réseau clientéliste, qui ne doit rien à l'idéologie, et qui n'est pas seulement ethnique. [quoique l'une des révélations du livre soit justement la découverte d'une solidarité caucasienne qui s'étend, par exemple, aux Juifs de Géorgie qui vivaient à Paris qui furent protégés par les collaborateurs géorgiens du IIIe Reich ! JmB]

Au-delà de ces péripéties, la problématique générale du livre est de cerner la véritable personnalité de Béria qui ne se contentait pas d'être un expert en renseignement intérieur et extérieur, mais qui fut également un animal politique qui a failli "réussir" à la mort de Staline à s'emparer du pouvoir et réformer le système soviétique. De ce point de vue le livre indique qu'il fait figure, dans l'historiographie russe actuelle, de précurseur des réformes gorbatchévo-eltsiniennes, alors qu'il reste vilipendé par les tenants de la doxa khrouchtévienne pour qui Staline et Béria étaient les seuls criminels du régime. Françoise Thom tente ainsi de reconstruire patiemment, méticuleusement et de manière passionnante, le projet politique réformateur de Béria qui, pour des raisons évidentes de sécurité, reste largement inconnu, mais apparaît en filigrane (séparation d'avec l'Europe de l'Est, ouverture politique vers l'Occident, rétablissement de la propriété privée...). De ce point de vue, on n'apprend rien dans le procès qui lui est intenté en décembre 1953, procès qui demeure un pur modèle stalinien. Seule petite réserve, on semble déceler un certain regret que Béria ait échoué dans sa conquête du pouvoir. Pensée récurrente qui habite Françoise Thom depuis fort longtemps : ce qui ne va chez les Soviétiques, ce sont les Russes, peuple métaphysique, paresseux et Alcoolique ; ceux qui travaillent et font réellement tourner le pays (l'Empire) ce sont les allogènes !

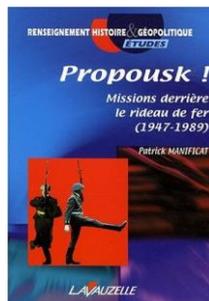
I/ Jean TULARD, La police parisienne entre deux révolutions 1830-1848, Paris, CNRS éditions, 2014, 9.50 Euros.



La réédition bienvenue d'un ouvrage paru en 1964 qui fut une de nos premières lectures et nous permet de rendre hommage à celui qui a été un des

pionniers de l'histoire de la police dont l'œuvre, un demi-siècle plus tard, force toujours l'admiration par son érudition.

J/ Patrick Magnificat, *Propousk. Missions derrière le rideau de fer (1947-1989)*, Paris, Lavauzelle, 2008, 512p., 32 Euros.



L'écriture d'un ouvrage en phase terminale sur l'implication, après-guerre, de FTP-MOI et autres résistants d'origine étrangère dans les réseaux d'espionnage travaillant en France pour les « démocraties populaires » m'a amené à lire depuis deux ans beaucoup d'ouvrages se rapportant au renseignement. Dans une littérature abondante, mais inégale, ce livre (témoignage d'un acteur sur un sujet quasiment inconnu) m'a tout à la fois bluffé et passionné. Chaleureusement recommandé !

K/ La dernière livraison d'une excellente revue quadrimestrielle consacrée au polar, éditée par l'association Fondu au noir, 2, rue Marcel Sembat 44100 NANTES (www.fonduaunoir44.blogspot.com)

L'INDIC / NOIR MAGAZINE (n°17)

Abonnement annuel (3 numéros, frais de port offerts) = 18 €



... est consacrée au thème de la guerre avec des articles sur Philipp Kerr, les polars ayant Berlin pour cadre, les « détectives vétérans », etc...
À découvrir

3/ Annonces diverses : colloques, journées d'étude, appels à contribution, expositions, mises en ligne de statistiques criminelles...

■ Rappel :

Université de Genève

journée d'étude : La coopération judiciaire du XVIe siècle à aujourd'hui : entre souveraineté étatique et « sûreté publique ».
Vendredi 21 février 2014.



Brochuredéf(mordre
di1300h).pdf

■ Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / Centre d'histoire sociale (CHS, UMR CNRS 8058)

Séminaire « Enfermements, Justice et Libertés dans les sociétés contemporaines »

animé par M. Pierre V. Tournier

Mardi 25 février 2014, 17h45 - 19h45

CHS XXe siècle, 9, rue Malher, bibliothèque du 6^{ème} étage, Paris 4^{ème} (métro Saint-Paul)

Multiples enjeux et incidences du placement sous surveillance électronique

Conférence de Mme Noémie DESTOC
psychologue clinicienne,

Le placement sous surveillance électronique (PSE) est un dispositif technique d'assignation à domicile régi par le droit pénal et pénitentiaire. Mesure par excellence de l'individualisation et de la personnalisation de la peine, il n'en demeure pas moins que le port quotidien du bracelet électronique doit être une source de préoccupation quant à l'effectivité de la peine et à son efficacité. Ceci parce qu'il engendre des évidences dans les pratiques professionnelles, induites par le cadre juridique, qui risquent toujours de méconnaître la nécessité d'un partage autour de la peine et de son efficacité.

Il s'agit de ne pas réduire la probation et l'insertion à une seule surveillance des règles rendues nécessaires par ce dispositif, en interrogeant les changements de statuts qu'il induit pour la personne placée sous main de justice (PPSMJ) et les conséquences que cela peut avoir au quotidien pour lui, son entourage et le(s) professionnel(s) qui l'accompagne(nt).

Le PSE régit le temps et l'espace de la PPSMJ qui doit se conformer aux exigences de la mesure. Quelles incidences cela peut avoir sur les relations du probationnaire à son environnement? Comment le conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) prend en compte ces modifications ? Quels sont les points de vigilances nécessaires au cours du suivi?

Des évidences péno-pénitentiaires à l'intégration de la dimension humaine de la relation, que devient le probationnaire en PSE?

Séance de mars : Vendredi 14 mars et samedi 15 mars 2014. *2^{ème} Colloque Jeunes Chercheurs sur la privation de liberté. Populations, Espaces, Temps, Processus, Politique,* Centre hospitalier Sainte-Anne, Amphithéâtre Raymond Gassin, 1, rue Cabanis Paris 14^{ème} (métro Glacière), sous le haut patronage de Mme Geneviève Fioraso, *Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Programme envoyé sur demande.*

■ Deux colloques : Stockholm (juin) et Universita di Trento (mars)



La criminalità
organizzata in Europa



Welcome to the
Stockholm Criminology

+ Stockholm Prize in Criminology :

About the prize: www.su.se/criminologyprize

About the nomination process: <http://www.su.se/english/about/prizes-awards/the-stockholm-prize-in-criminology/nominations>

■ BDD et statistiques criminelles en ligne :

Federal Data on Crime and Law Enforcement in Germany

(3.1) Report on the State of Organised Crime in Germany, Year 2012,
published by the Bundeskriminalamt

Hyperlink, also to earlier yearbooks:

http://www.bka.de/nn_195184/EN/Publications/AnnualReportsAndSituationAssessments/OrganisedCrime/organisedCrime_node.html?nnn=true

(3.2) Police Crime Statistics, Germany, Year 2012, English Version
(abridged)

published by the Bundeskriminalamt

Cases,

+Clearance Rate

+Damage Caused,

+Victims

+Victim-Offender-Relations

+Offenders,

+Use of Firearms

and more:

http://www.bka.de/nn_194552/EN/Publications/PoliceCrimeStatistics/policeCrimeStatistics_node.html?nnn=true

■ Conference on Managing Young People Who Offend

CALL FOR PAPERS--What Works in Managing Young People who Offend: A Rapid Review of Evidence. Deadline for receipt of papers: 21st February, 2014.

Please send materials to WWYJ@mdx.ac.uk

We do still have a few places left for the workshop on the afternoon of the 18th March, 2014. This is to discuss the preliminary themes of the rapid evidence assessment with relevant parties so as to help ensure that the final report produced will appropriately represent the evidence base. If you are interested in attending this event and inputting into the work

further, please send an email to fps@mdx.ac.uk briefly stating why you would like to take part (places will be strictly limited and are running out).

■ Call for Participation and Papers:

IPES-Conference on Policing by Consent in Trivandrum, Kerala, India, at March 2014



IPES-Meeting_India
March 2014-Flyer.pdf

Call for Participation and Papers

Conference on Psychopathy in Berlin, at May 2014



PSYCHOPATHY_Conf
erence_Berlin May 20

Call for Participation and Papers:

Stockholm International Criminology Symposium in Stockholm, Sweden, at June 2014



Stockholm
Criminology Conferen

Call for Participation and Papers:

Asian Society of Criminology Conference in Osaka, Japan, at June 2014



Asian Society of
Criminology Conferen

Call for Participation and Papers in English, French and Spanish:

World Criminology Congress in Monterrey, Nueva León, Mexico, at August 2014



ISC Monterrey CALL
FOR PAPERS 3 Langu

Call for Participation and Papers: European Society of Criminology Conference

The **14th Annual Conference of the ESC will take place in Prague, Czech Republic, from 10 to 13 September 2014.**

More details will be available soon at <http://www.eurocrim2014.com/>

■ **Les « avocats d'affaires »**

Formation et transformations d'un groupe d'intermédiaires

Journée d'étude organisée par le Centre européen de sociologie et science politique (Ehess, Univ. Paris 1-Sorbonne) le jeudi 6 février

Les « avocats d'affaires » restent, en France, un groupe peu exploré par les sciences sociales. Les travaux de Lucien Karpik et surtout d'Yves Dezalay ont certes bien montré la formation d'un barreau d'affaires à la faveur du *big bang* juridico-financier des années 1980. Mais tout semble indiquer que ces professionnels ont acquis aujourd'hui une position nouvelle, tout à la fois au sein du barreau *et* dans le champ du pouvoir. Leur activité de courtage et d'intermédiation aux confins de l'économie, du politique et de l'administration s'est considérablement diversifiée au fil des deux dernières décennies : défense pénale des hommes politiques dans les affaires de 'délinquance économique et financière', conseil de l'Etat dans les contrats, les marchés publics et les partenariats public-privé, participation aux conseils d'administration des grandes entreprises, lobbying auprès des élus et des hauts fonctionnaires, ou investissements dans la politique professionnelle du barreau de Paris, etc... Cette journée d'étude propose d'explorer ces transformations à partir d'un ensemble d'enquêtes empiriques en cours. Une première demi-journée est consacrée à l'étude des recompositions du barreau d'affaires du point de vue de ses filières d'accès, des hiérarchies qui l'organisent et de ses mobilisations dans l'espace de la politique professionnelle. La seconde demi-journée revient sur les nouveaux espaces de contiguïté à la rencontre du droit, de la politique et de l'économie au travers d'un ensemble de travaux sur les pratiques de lobbying des juristes d'entreprises, les nouveaux marchés du conseil qui émergent à l'intersection des secteurs public et privé, et les formes de reconversion des élites politiques et administratives dans les cabinets d'affaires du barreau de Paris.

Matinée : Un groupe en formation ?

(9h30-12h30)

Discutant : Laurent Willemez (Université Versailles-Saint Quentin, Printemps)

Rachel Vanneville (Cnrs-Triangle, Ens Lyon 2), « Former les avocats d'affaires : un enjeu des réformes contemporaines de l'enseignement du droit »

Anne Boigeol (Ens Cachan, Isp), « 'Successful women' au barreau d'affaires : des trajectoires exceptionnelles ? »

Alexandre Paulange-Mirovic (Université Paris-Dauphine, Irisso), « 'L'élection de confirmation tourne à l'affrontement'. Enquête exploratoire sur la campagne du batonnat de Paris 2014 »

Lola Avril (Université Paris 1-Sorbonne, Cessp), « Les avocats face aux milieux politiques et administratifs européens. Le cas des mobilisations contre les directives anti-blanchiment »

Après-midi : Des professionnels de l'intermédiation ?

(14h-17h)

Discutante : Julie Gervais (Université Paris 1-Sorbonne, Cessp)

Sébastien Billows (Sciences Po Paris, Cso), « Quand les juristes d'entreprise font du lobbying : l'implication des juristes de la grande distribution dans l'élaboration des lois régissant les relations industrie-commerce »

Pierre France (Université Paris 1-Sorbonne, Cessp), Antoine Vauchez (Université Paris 1-Sorbonne, Cessp), « Un espace frontière: circulations et reconversions des hauts fonctionnaires et hommes politiques au barreau de Paris »

Géry Deffontaines (Enpc, Latts), « Avocats et consultants dans les PPP : entre expertise au service du client public et intermédiation pour protéger le 'marché' »

Contact : Antoine Vauchez (antoine.vauchez@univ-paris1.fr)

Un poste de chercheur :

JOB POSTING: RESEARCH FELLOWSHIP IN COMPARATIVE AND CROSS-NATIONAL JUSTICE SYSTEM



Crossnational
Research Fellowship-

4/ Sur l'internet

① Le site du *Centre international de criminologie comparée* de l'université de Montréal

<http://www.cicc.umontreal.ca/>

fourmille d'informations très utiles : colloques, appels à contribution, publications, bourses...

Parmi les dernières publications des chercheurs du CICC :

nos chercheurs

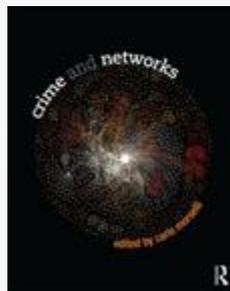


Jean-Pierre Guay et Chantal Fredette (dir., 2014). *Le phénomène des gangs de rues. Théories, évaluations, interventions*
Les Presses de l'Université de Montréal.

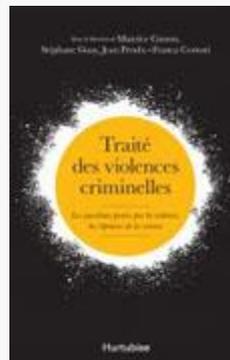




Maurice Cusson (2014).
La criminologie (6e édition).
Hachette.



Carlo Morselli (Ed., 2013).
Crime and Networks.
New York : Routledge.



Maurice Cusson, Stéphane Guay,
Jean Proulx et Franca Cortoni (Dir., 2013).
Traité des violences criminelles.
Les questions posées par la violence,
les réponses de la science.
Montréal: Éditions Hurtubise.





Aurélie Campana et Gérard Hervouet (dir., 2012). *Terrorisme et insurrection.*

*Évolution des dynamiques conflictuelles
et réponses des États.*

Québec: Presses de l'Université du Québec 



Tanner, Samuel & Benoît Dupont (dir.) (2012). *Maintenir la paix en zones postconflit :*

les nouveaux visages de la police. Les Presses
de l'Université de Montréal.





Leman-Langlois, S. (Ed., July 2012).
Technocrime : Policing and Surveillance.
Routledge. (160 pages).





Tardif, M., Jacob, M.,
Quenneville, R. et Proulx, J. (2012).
La délinquance sexuelle des mineurs.
Approches cliniques.
Les Presses de l'Université de Montréal.



Cusson, M. (2011). *L'art de la sécurité.*
Ce que l'histoire de la criminologie
nous enseigne. Presses polytechniques et universitaires romandes
(collection Focus Sciences), Lausanne, Suisse.



Alain, M. & Pruvost, G. (Dir., 2011).
« La socialisation professionnelle des policiers ». *Déviance et Société*,
Vol. 35, 2011/3.



② Sur le site Acteurs publics

► Les prérogatives du préfet de police des Bouches-du-Rhône élargies

La priorité gouvernementale donnée au rétablissement de la sécurité publique dans l'agglomération marseillaise se traduit par des pouvoirs accrus donnés au préfet en matière de police de la circulation et de la voirie, de fermeture administrative de certains établissements, et de police des manifestations et rassemblements. Les services sont réorganisés en conséquence selon un décret paru au J.O.

[Le décret](#)

► Cyberdéfense

► Plus de moyens pour les gendarmes d'Internet

Les effectifs de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information seront portés à 500 agents à l'horizon 2015, contre 350 actuellement. Depuis 2010, l'agence a eu à faire face à une centaine d'attaques.

Face aux attaques informatiques, "nul n'est plus à l'abri, que ce soient les entreprises, les centres de recherche ou les administrations". C'est ce qu'a rappelé, le 20 février, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, en visitant les nouveaux locaux de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'informations (Anssi), dans le 15^e arrondissement de Paris. Cette agence créée en 2009 et rattachée au Premier ministre est chargée de définir les règles de protection et d'assister les administrations et les opérateurs pour leur mise en œuvre notamment.

"L'Anssi met en œuvre une capacité permanente de veille, d'alerte et d'analyse. Son centre opérationnel de la sécurité des systèmes d'information, véritable pompier de l'Internet, conduit ou coordonne, tous les jours, les opérations de cyberdéfense pour parer les attaques et restaurer les systèmes", a détaillé Jean-Marc Ayrault. Cette agence a fort à faire. Depuis 2010, "c'est plus d'une centaine d'attaques de grande ampleur que l'Anssi a été amenée à traiter. Bien des fois, les attaquants avaient pris le contrôle total du système d'information visé", a précisé le Premier ministre.

1 milliard d'euros d'investissement

Pour y parer, l'Anssi peut compter sur quelque 350 agents, contre une centaine il y a cinq ans. Cet effort sera poursuivi, a promis Jean-Marc Ayrault, puisque l'agence comptera, a-t-il dit, "500 agents à l'horizon 2015", "ce qui la rapprochera de l'effectif de ses homologues étrangers, notamment anglais et allemand, à missions comparables".

Parallèlement, l'État peut compter sur l'appui d'une réserve citoyenne "cyber". Enfin, et pour mieux intégrer la cybersécurité aux formations informatiques,

comme l'a évoqué le Premier ministre, des mesures seront prises pour développer la formation de spécialistes en cybersécurité et garantir sa prise en compte dans les formations informatiques supérieures.

Au total, les ressources allouées par la loi de programmation 2014-2019 permettront à la défense d'investir, sur cette période, près d'1 milliard d'euros en faveur de la cybersécurité et de la cyberdéfense.

Xavier Sidaner

Lire aussi :

[-"Cyberdéfense : la France se dote d'une autorité nationale"](#)

▲ Les temps changent ou l'histoire se répéterait-elle ?

Un « ami » me signale d'intéressants propos sur un blog catholique **Le salon beige** à propos des manifestations récentes et leur répression. Les commentaires qui suivent l'article sont très révélateurs notamment pour ce qu'ils démontrent de l'attitude de milieux de droite catholiques et conservateurs à l'égard de forces de l'ordre assimilées à un instrument du pouvoir contesté. Cela rappelle (même si rien n'est jamais comparable) l'attitude, les commentaires, le dépit, la violence des mêmes milieux et des ligues au lendemain de la douloureuse surprise du 6 février 1934 : les « gardes prétoriens », au service d'un « gouvernement de pourris, de voleurs et d'assassins », avaient chargé des anciens combattants et des patriotes français et défendu le Palais Bourbon... En 1947/48 ce furent les communistes qui firent l'amère constatation que des CRS, même avec des éléments venus de la Résistance et du PC, étaient finalement au service de la République...

http://lesalonbeige.blogs.com/my_weblog/2014/01/on-a-trouv%C3%A9-le-h%C3%A9ros-de-l'ann%C3%A9e.html

NB : Il faut lire l'article du **Casoar** (voir lien) pour mieux comprendre les réactions des lecteurs

On notera le rappel récurrent (jadis spécialité de la gauche) au rôle de police et gendarmerie au service de l'occupant sous l'Occupation...

**That's all folks ! /C'est tout
pour cette fois ci...**

FAQ :

**Pour ceux qui recevraient cette « Lettre aux amis... »
pour la première fois :**

**Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette
Lettre ?**

**R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de
fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des
ami(s) : cherchez le(s)quel(s)... mais ne comptez pas sur
nous pour vous le dire !**

**Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton offusqué
voire scandalisé)**

**R/ et apparemment pas un ami de l'humour non plus !
Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la
rubriques « Deux mots aux amis » d'un journal
libertaire du début du XX^e siècle) parfaitement
informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de**

diffuser les informations - publications de livres ou d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la réflexion, les archives et sources... concernant peu ou prou le domaine policier (gendarmerie comprise !), la justice, le crime, le renseignement, la justice... Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit...

⇒ Ceci dit si vous ne voulez plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

en revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.).

La Lettre existe depuis 2008.

Pour consulter les *Lettres des deux dernières années*, il suffit d'aller sur le site CRIMINOCORPUS en cliquant sur ce lien :

<http://criminocorpus.hypotheses.org/category/politeia-police-gendarmerie/lettres-aux-amis-de-la-police>

Pour les *Lettres* antérieures à 2011, il suffit de les demander par mél.

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans ces domaines ... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences ... La *Lettre* ne fonctionnerait pas sans « information » ! ... Bien évidemment et conformément à la déontologie policière l'anonymat des « correspondants » (toujours « honorables ») est une règle d'or ! Merci de me signaler parutions, colloques, etc... qui peuvent intéresser les « amis » et merci aux « amis » qui me font suivre les informations intéressantes...

jMb